

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

**Séance du 26 mars 2012**

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 130 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Michel AMBROSINO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Roland BLUM - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Xavier CACHARD - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Didier GARNIER - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Gérard GUISSANI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gerard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Francis ALLOUCH représenté par Jacqueline DURANDO - Jean-Louis BONAN représenté par Marie-Thérèse CARDONA - Joëlle BOULAY représentée par Sylvie NESPOULOUS - Alain CROCE représenté par Marc POGGIALE - Eric DI MECO représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Eric DIARD représenté par Robert HABRANT - Mireille FOURNERON représentée par Jean-Paul ULIVIERI - Samia GHALI représentée par Eric LE DISSES - Martine GOELZER représentée par Guy PONTOUS - Vincent GOMEZ représenté par Antoine LORENZI - Gérard GRAUGNARD représenté par Lucien MERLENGHI - Laurence JOUANDON représentée par Corinne LEGAL - Mourad KAHOUK représenté par Arlette SALVO - René MALLEVILLE représenté par Clément YANA - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Jean-Paul MARIA-FABRI représenté par Henri MATTEI - Martine MATTEI représentée par Pascal GILLET - André MOLINO représenté par Georges ROSSO - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Frédéric OUNANIAN représenté par Michel ILLAC - Gilles PAGLIUCA représenté par Jean-Marc BENZI - Roland POVINELLI représenté par Gérard BISMUTH - André VARESE représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Karim ZERIBI représenté par Pierre SEMERIVA.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Valérie BOYER - Jean-Claude GAUDIN - Christel SIMONETTI-ACHARD.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

**DDIP 003-280/12/CC**

**■ Attribution d'une subvention à l'Institut Fresnel (Aix-Marseille Université) pour l'organisation du Congrès International Etopim à Marseille**  
**DPEATSV 12/7851/CC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Du 2 au 7 septembre 2012, l'Institut Fresnel organisera au siège de Marseille Provence Métropole au Palais du Pharo, le 9<sup>ème</sup> congrès international ETOPIIM (Electrical Transport and Optical Properties of Inhomogeneous Media).

Organisé tous les trois ans, ce congrès a pour objectif de rassembler 150 participants venant du monde entier : chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants, industriels.

Très pointu et spécialisé, ce congrès permet les échanges pour faire avancer les connaissances dans le domaine des matériaux inhomogènes : propriétés optiques, mécaniques, thermiques, électrique, magnétiques, transport....

Des conférenciers de renom international sont attendus. Une journée sera consacrée à des interventions proposées par des grands industriels internationaux.

Un emplacement sera réservé pour huit stands d'industriels permettant la présentation de matériel en optique-photonique.

Le tissu économique et scientifique local sera mis en valeur en lien avec le pôle de compétitivité/PRIDES Optitec.

L'intervention d'un élu de Marseille Provence Métropole sera proposée lors de l'ouverture du congrès et une intervention technique de Marseille Provence Métropole lors de la journée « industriels » permettra de mettre en exergue les sites d'accueil d'entreprises du territoire métropolitain.

Dans le cadre de sa politique de développement économique fondée sur l'économie de la connaissance, Marseille Provence Métropole soutient ce type d'actions qui favorisent le développement et l'ancrage territorial d'activités sur son territoire.

Le budget prévisionnel de cet évènement est de 144 047,42 euros.

Les principaux postes de dépenses se répartissent comme suit :

- Conseil et coordination générale	5 740,80 euros
- Location des espaces et matériel	41 977,76 euros
- Outils de communication	5 980,00 euros
- Accueil / hébergement	33 906,60 euros
- Facturation	1 794,00 euros
- Signalétique	4 156,10 euros
- Restauration	39 539,76 euros
- Conférence grand public	10 474,00 euros
- Divers	478,40 euros
	-----
	144 047,42 euros

Ces montants seront financés comme suivant :

- Union Européenne	23 920,00 euros
- CNRS	5 980,00 euros
- Aix Marseille Université	4 784,00 euros
- Ecole Centrale Marseille	1 196,00 euros
- POPsud / Optitec	1 196,00 euros
- Conseil Régional Provence Alpes Côtes d'Azur	9 568,00 euros
- Conseil Général des Bouches du Rhône	9 568,00 euros
- Ville de Marseille	9 568,00 euros
- Communauté urbaine Marseille Provence Métropole	3 000,00 euros
- Partenariats privés	5 980,00 euros
- Inscriptions	67 254,22 euros
- Conférence grand public	2 033,20 euros

-----  
144 047,42 euros

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

**Le Conseil de Communauté,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

**Sur le rapport du Président,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- L'intérêt de soutenir l'organisation de cet événement sur le territoire de Marseille Provence Métropole par l'Institut Fresnel (Aix-Marseille Université).

**Après en avoir délibéré :**

**Décide**

**Article 1 :**

Est attribuée une subvention de 3 000 euros à l'Institut Fresnel (Aix-Marseille Université) pour l'organisation du congrès international ETOPIM à Marseille.

**Article 2 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2012 de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole – Sous-Politique B 330 - Chapitre 67 – Nature 6743 intitulé « Subventions exceptionnelles de fonctionnement » - Fonction 90.

Pour Visa,  
Le Vice-Président Délégué aux Technopoles  
Et Agglomération numérique, Université, Recherche

Jérôme ORGEAS

Pour Présentation,  
Le Président Délégué de la Commission  
Développement durable – Innovations –  
Prospective

Eric DIARD

Certifié Conforme,  
Le Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI